

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS1511

présenté par  
Mme Rist, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer aux deux occurrences du mot :

« études »

le mot :

« formations ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.